Liège - Patrimoine

La procédure de classement de la gare Calatrava est lancée

« Depuis son inauguration en 2009, la gare des Guillemins s'est retrouvée à maintes reprises dans le top des classements des plus belles, plus photogéniques, plus grandes... gares de Belgique, d'Europe ou du monde. Tout le monde s'accorde pour dire qu'elle est attrayante et qu'il faut la protéger », indiquait le collège communal de Liège ce vendredi. C'est dans cette optique qu'il vient de marquer son accord sur la proposition de Christine Defraigne, Première échevine en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine, de classement de la gare des Guillemins.

Cet accord marque le début de la procédure, la Ville de Liège va donc pouvoir constituer un dossier et le soumettre à l'Association wallonne du Patrimoine. « Il y aura aussi une enquête publique et chacun pourra donner son avis, ajoute l'échevine. Le but est de protéger le bâtiment et d'obtenir des subsides en cas de rénovation. »

Le classement d'un monument est en effet une mesure de reconnaissance et de protection d'un bien. Il permet d'assurer sa conservation, son entretien et, si nécessaire, sa restauration.



La gare des Guillemins est un emblème majeur de la Ville, un véritable musée en plein air attirant voyageurs, touristes, curieux, amateurs d'architecture et de patrimoine. Elle attire aussi pas mal de réalisateurs comme les Frères Dardenne pour « le Silence de Lorna » (2008), la publicité pour la Kia Soûl (2010), Bill Condon pour « Le Cinquième Pouvoir » (2013), James Gunn pour « Les Gardiens de la Galaxie » (2014), Laurent Tirard pour « un Homme à la hauteur » (2016) et enfin Ang Lee pour « Gemini man » (2019),

L.G.

